

Rencontres du Tourisme Cornouaillais

Clos de Trévanec, Pont l'Abbé – 19/12/2018

Mini-conférence « l'itinérance en vélo », animée par Koulmig Hascoët (AOCD)

Témoignages :

Jessica BOUREAU, en charge des mobilités à Finistère 360°

Michael HÄUSLE, en charge du schéma vélo ouest Cornouaille à l'AOCD

Danièle DERRIEN, propriétaire d'un gîte d'étape « rando accueil » et accueil vélo - Plomeur

Aurélie GROLLEAU - Office de Tourisme de Concarneau

Les éléments à retenir...

Qui sont les touristes à vélo ?

D'après une enquête réalisée en 2015 sur les véloroutes et voies vertes de Bretagne :

- Ils représentent 25% des usagers des itinéraires cyclistes ;
- Ils parcourent en moyenne 42 km par jour ;
- 24% d'entre eux viennent de l'étranger dont une majorité de Britanniques ;
- Ils viennent pour la qualité des paysages, le calme, la sécurité des itinéraires, la qualité des aménagements ;
- Ils pratiquent le vélo en loisirs (64%), pour le sport (21%) et 11% voyagent en itinérance (notamment les étrangers) ;
- Ils séjournent majoritairement en camping (34%), en camping-car (14%) ou en hôtel (10%) ;
- Ils aiment les visites de villes et villages, la baignade, la gastronomie (un touriste pratique en moyenne 8 activités au cours de son séjour) ; le vélo est utilisé dans les déplacements quotidiens pour aller à la plage, au marché, pour la découverte du territoire...
- Ils déplorent le manque de cafés/restaurants, de commerces, de loueurs/réparateurs de vélos et de points d'eau, toilettes, poubelles à proximité des itinéraires.

Les enjeux d'un schéma vélo de territoire : l'exemple de l'ouest Cornouaille (CF diaporama)

L'objectif est de développer un réseau cyclable continu sur tout le territoire. Les enjeux sont :

- la création d'itinéraires structurants et intercommunaux entre différents pôles du territoire
- l'incitation au développement de liaisons locales
- la connexion aux territoires voisins
- l'intégration du vélo dans l'aménagement des bourgs et centres villes

- une approche multimodale des déplacements incluant le vélo
- la communication envers les usagers
- la promotion et la valorisation des itinéraires de vélo loisirs pour le développement touristique

Des itinéraires interconnectés démultiplient les possibilités d'utilisation et sont ouverts à différents usages (à partir d'un même point de départ), depuis le déplacement utilitaire (ex bourg-plage) jusqu'au circuit de découverte à la journée ou sur plusieurs jours (ex véloroute littorale).

L'accueil des clientèles itinérantes dans un hébergement labellisé « accueil vélo » et dans un office de tourisme « accueil vélo »

Danièle Derrien accueille, dans son gîte d'étape, beaucoup de clients en itinérance : des couples, des petits groupes ou encore des individuels.

Différentes formules sont possibles : elle reçoit des familles qui arrivent en voiture avec les vélos sur le toit pour un week-end prolongé ; ou un groupe en autonomie avec une voiture suiveuse qui transporte les bagages...

Ils arrivent fatigués et apprécient le repas du soir sur place (commandé à l'avance) ; la nuitée comprend aussi le petit déjeuner. Généralement ils recherchent la convivialité.

Les services proposés par le gîte : un abri sécurisé pour les vélos, un local pour sécher les vêtements, du matériel de dépannage du vélo ou le cas échéant, la possibilité de conduire chez un vélociste.

Certains profitent de l'étape pour découvrir la région proche si une boucle cyclable existe à partir du gîte.

Il faut souvent préciser que la véloroute est une voie partagée avec les voitures et que certains tronçons peuvent être inadaptés pour les familles avec enfants ; certaines pistes cyclables peuvent aussi être dangereuses si elles ne sont pas entretenues car elles récupèrent facilement les déchets des routes.

Les clients signalent fréquemment les problèmes sur l'état des routes, les lacunes en signalétique : l'hébergeur fait alors remonter les remarques à l'A OCD, l'office de tourisme ou à la communauté de communes chargée de l'entretien des itinéraires.

À l'office de tourisme de Concarneau, Aurélie Grolleau constate une augmentation des cyclo-randonneurs depuis la mise en service de la voie verte V7 Roscoff-Concarneau. Le label accueil vélo suppose de mettre à disposition du matériel de dépannage.

Les cyclo-randonneurs sont demandeurs d'informations sur les circuits, de cartes d'itinéraires sécurisés. Actuellement, il n'est pas facile de répondre aux demandes des familles : la véloroute littorale n'est pas encore aménagée autour de Concarneau et il faut bien connaître le territoire pour conseiller des petites routes peu fréquentées pour aller, par exemple, du lieu d'hébergement à la plage ou au marché.

Questions / remarques dans la salle :

- Un propriétaire de camping déplore l'inexistence de pistes ou voies cyclables dans le secteur de Névez, Pont Aven, Port Manech : il est incapable de proposer à ses clients un itinéraire sécurisé à partir de chez lui. Les gestionnaires de voirie interrogés (Département, commune) se renvoient la balle...
- Un hôtelier constate une différence entre les communes : on peut trouver une voie cyclable qui s'arrête à la frontière de la commune voisine ou qui disparaît au rond-point alors que la sécurité du cycliste y est primordiale ;
- Un hébergeur de Fouesnant se félicite de l'aménagement de la véloroute littorale mais remarque qu'il faut aussi des petits itinéraires autour de ces itinéraires structurants. Il manque une documentation pour valoriser ces circuits ;
- Un schéma vélo devrait pointer tous les points noirs à traiter mais les élus mettent en avant le coût des aménagements ;
- L'exemple de Guérande-la Turballe est cité : des bandes prioritaires pour les vélos sont peintes sur la route et une signalétique est posée : cela ne nécessite pas de gros investissement ; ces aménagements légers peuvent suffire à faire changer le comportement des automobilistes.
- Un hébergeur proche de la voie verte de Concarneau suggère de mettre à contribution les clubs cyclistes locaux qui connaissent bien tous les petits parcours à partir de la voie verte. Il a essayé de contacter la fédération, mais ce n'est pas facile tout seul : il faut réunir les pratiquants et prescripteurs pour échanger des informations ; mais qui peut faire la coordination ? Il est nécessaire d'avoir un pilote pour un itinéraire.
- Il faut rendre cyclable l'ensemble du territoire, pas seulement des pistes mais penser davantage de voies douces. D'autant plus qu'avec les vélos à assistance électrique, les usagers pourront faire des parcours plus longs
- Michael Häusle signale que les données cartographiques des itinéraires cyclables peuvent être mis à disposition sur Open Street Map : c'est le cas pour l'ouest Cornouaille ; des applications numériques ou des éditions peuvent en être tirées. Les cartes doivent conseiller l'utilisateur pour relier 2 portions aménagées lorsque le réseau cyclable n'est pas continu.

Comment développer une expérience mémorable en itinérance à vélo ?

Les clientèles en itinérance sont en quête de sens dans le vécu d'une expérience. La rencontre avec les habitants en fait partie mais ils recherchent aussi le plaisir avant l'effort.

Avant de proposer un circuit, il faut définir les cibles de clientèles, pas seulement la composition du groupe, mais aussi les attentes selon l'univers affinitaire et culturel.

Pour fluidifier le parcours, faciliter l'autonomie, assurer la chaîne de valeur information-hébergement-itinéraire, il faut veiller à :

- Trouver l'information avant, pendant et après le voyage
- L'accessibilité au départ et à l'arrivée, quelles solutions multimodales ? vélo + train ou car par exemple
- Une gamme d'hébergements, à différents prix, à proximité des itinéraires
- Des itinéraires adaptés à différents niveaux de pratique, avec une variété de paysages (éviter l'ennui)
- Des services à la carte : du transport des bagages au spa, en passant par la restauration, les garages à vélo : des conciergeries touristiques ?...

- Une connexion internet pour le partage d'expérience
- S'appuyer sur l'événementiel
- Proposer un produit packagé, tout compris

Définir le concept marketing et penser collectif: une concertation des acteurs du territoire s'impose...